
Invitation Presse

« Il faut tenir compte du message qu'envoient les commerçants »

Au lendemain de la mobilisation des commerçants nîmois, Eric Giraudier, Président de la CCI de Nîmes et Danièle Paoli, vice-Présidente en charge du commerce, ont confirmé leur engagement auprès de ces acteurs économique en souffrance. « *Cette mobilisation d'acteurs piliers de la vie de la cité est légitime et compréhensible* » a déclaré Eric Giraudier. « *Ne pas en tenir compte revient à faire un déni de réalité* » poursuit-il, tout en confirmant qu'il ne s'agit pas pour lui de remettre en cause le principe des travaux qui handicapent l'activité commerciale, mais bien d'apporter des réponses aux deux messages émis par les commerçants : « *Ils nous lancent un appel à l'aide, face à une situation d'urgence, précise le Président de la CCI. Mais au-delà, ils remettent également en cause le manque de concertation. La méthode ne fonctionne pas* ».

Illustration de ce manque de concertation, la commission d'indemnisation des commerçants impactés par les travaux, que dénonce Danièle Paoli : « *La commission d'indemnisation n'est pas satisfaisante, car elle fonctionne de façon dogmatique. Je ne suis pas entendue. S'il y a bien quelqu'un qui essaie de faire avancer les choses, c'est moi, en vain malheureusement* ». Des propos confortés par Eric Giraudier, qui dénonce des dossiers trop restrictifs : « *en l'état actuel des choses, nous ne siégerons plus au sein de cette commission. Nous continuerons cependant à accompagner les commerçants, à monter leurs dossiers de demande d'indemnisation, comme nous le faisons depuis le début* ».

Agir sur le terrain

« *Notre action vaut par ce que nous mettons en place au jour le jour* », affirme Danièle Paoli, qui rappelle les opérations de terrain mises en œuvre depuis plusieurs mois :

- Un numéro de téléphone dédié « Allo ma CCI » le 04 66 879 555, pour aider les commerçants à renégocier, en toute confidentialité, leurs échéances auprès des organismes sociaux ou bancaires
- La mise en place du dispositif Alerte Commerces, auquel ont souscrit plus de 250 commerçants, et qui s'étend désormais sur l'ensemble du département

→ CONTACT

Service communication - CCI de Nîmes
T. 04 66 879 925 - E. gael-martineau@nimes.cci.fr

- L'opération parking, menée conjointement avec la ville de Nîmes, pour laquelle Danièle Paoli se félicite d'avoir obtenu que cette opération puisse concerner tous les commerçants : *« La Chambre engage 27 000 euros pour que les commerçants puissent offrir la première heure de parking à leurs clients. En une semaine, nous en sommes déjà à 5900 heures offertes, et chaque jour, l'Office du Commerce qui gère cette opération, reçoit des bons de commande de la part des commerçants. Ça fonctionne parce que c'est concret ! »*
- La mise à disposition de «designers de vitrines», qui a séduit près d'une vingtaine de commerçants à l'approche des fêtes de Noël. *« Là encore, nous avons engagé un budget de 5000 €, seuls, mais les retours des commerçants sont extrêmement positifs. C'est une opération à reconduire à l'avenir »,* poursuit la vice-présidente

« Nous sommes là pleinement dans la logique que nous préconisons depuis le début, et qui commence à être entendue » affirme Eric Giraudier. *« Il s'agit d'une part d'agir, et d'autre part, de se projeter à moyen et long terme, pour décider dès aujourd'hui de ce sur quoi reposera l'attractivité du commerce de demain. C'est dans cette logique que nous conduisons les assises du Commerce ».*

Préparer l'avenir, et conserver la diversité de l'offre commerciale

Des assises qui viennent de dévoiler une première note de conjoncture (ci-jointe), et qui se poursuivront dans les prochaines semaines selon le calendrier suivant :

- 5 et 14 décembre : réunion des premiers groupes de travail, composés chacun d'une douzaine de commerçants, autour des thèmes clés : animation, accessibilité, offre commerciale
- Fin janvier : poursuite des réunions de groupes de travail,
- Jusqu'à fin janvier : actualisation des données de l'Observatoire du Commerce,
- Synthèse et restitution : début mars 2012

Premier enseignement des données chiffrées dévoilées ce jour : le nombre de commerces reste stable en centre-ville, sur une durée de 10 ans. La nature de l'offre, en revanche, s'est vue profondément modifiée en une décennie, caractérisée par une forte baisse des commerces d'équipement de la personne et d'équipement de la maison, au profit d'une augmentation notable du nombre de snacks, bars et restaurants, aux structures plus fragiles.

Un constat qui conforte de premières pistes de réflexion quand à la diversité de l'offre à conserver, qui constitue l'un des principaux facteurs d'attractivité d'un centre-ville. *« Nous rejoignons sur ce point l'une des revendications des commerçants, qui souhaitent la nomination d'un manager du centre-ville, capable de porter la réflexion de façon transversale sur les questions de l'accessibilité, de la promotion et de la diversité de l'offre. La CCI a le savoir-faire pour accompagner cette démarche, tant pour fournir les études nécessaires pour alimenter la réflexion, que pour travailler à attirer vers notre territoire des enseignes capables de renforcer la qualité et la diversité de notre offre commerciale »* conclut Eric Giraudier.

→ CONTACT

Service communication - CCI de Nîmes
T. 04 66 879 925 - E. gael-martineau@nimes.cci.fr